

Unité d'accueil et d'urgences du Service de Médecine Interne générale Dr F. Sarasin, Chargé de cours Médecin adjoint responsable

Dr O. Rutschmann Chef de clinique

Etat confusionnel aigu (ECA; delirium) aux urgences

Jusqu'à preuve du contraire, un état confusionnel est le reflet d'un affection médicale nécessitant des investigations et un traitement spécifiques

Les objectifs de la prise en charge sont :

- 1. Reconnaître l'ECA
- 2. Savoir distinguer l'ECA de la démence
- 3. Reconnaître les causes sous-jacentes
- 4. Etablir une stratégie de prise en charge

1. <u>Un ECA est présent lorsque les 4 critères suivants sont remplis :</u>

- a. Perturbation de l'état de conscience, avec réduction de la capacité d'attention et de concentration
- b. Modification de l'état cognitif (tr. de la mémoire, tr. du langage) ou altérations de la perception (fausses reconnaissances, illusions, hallucination) non expliquée par une démence préexistante
- c. Développement des symptômes sur courte période (qq h à j), avec fluctuations au cours de la journée
- d. Mis en évidence que ces troubles sont secondaires à une affection médicale générale

2. ECA vs. démence :

	ECA	Démence
Début	Aigu	Insidieux
Evolution	Fluctuations	Progressive
Etat de conscience	Diminué	Conservé
Attention	Altérée, fluctuations	Intacte
Mémoire	Court terme perturbée	Court terme perturbée
Hallucinations	Fréquentes, visuelles	Souvent absentes
Activité psychomotrice	Imprévisible, augmentée, diminuée	Habituellement normale
Langage	Incohérent	Persévérations, manque du mot

3. Reconnaître les causes sous-jacentes :

- a. Atteintes du système nerveux central : état de mal non convulsivant, hématome sous-dural, tumeur, encéphalopathie hypertensive, accident vasculaire cérébral, troubles dégénératifs, migraine
- b. Troubles métaboliques : hypoxémie, hypoglycémie, hypo/hypernatrémie, hypercalcémie, urémie, insuffisance hépatique, anémie, acidose, troubles endocriniens (thyroïde, hypopituitarisme), hypovolémie, déficit thiamine
- c. Toxiques:
 - Médicaments: intoxication ou sevrage (tout médicament ayant des effets anticholinergiques, analgésiques, anticonvulsivatns, antihistaminiques, stéroïdes, myorelaxants, antibiotiques, digoxine, lithium)
 - Prise aiguë ou sevrage d'alcool ou de drogues (opiacés, cannabis, cocaïne, amphétamines, sédatifs, hypnotiques)
 - Intoxication au CO
- d. Autres : infections, douleur (globe urinaire, fécalome), insuffisance cardiaque, infarctus

